



guide vélo

ROULEZ EN
SÉCURITÉ
SUR L'ÎLE DE
NOIRMOUTIER !

A stylized illustration shows a person wearing a blue helmet and a blue t-shirt, riding a black and yellow bicycle. They are riding on a light-colored path next to a large yellow flowering tree. In the background, there's a dark blue cylindrical structure with a green triangle on top, and a small green hill. The sky is white with blue clouds.



Sommaire

**LE VÉLO,
UN MODE DE
DÉPLACEMENT...**
P.5

**SE METTRE
AU VÉLO :
LES BONS GESTES**
P.6

**LA PANOPLIE
DU CYCLISTE**
P.13

**L'ILE DE
NOIRMOUTIER
À VÉLO**
P.15

**VÉLO ET
ENTREPRISES**
P.16





Une mobilité en faveur du cyclable !

Le lancement du schéma directeur cyclable pour l'île de Noirmoutier est une nouvelle étape pour la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier devenue compétente en organisation de la Mobilité. **L'île de Noirmoutier est un territoire propice à l'utilisation du vélo,** l'objectif à terme est de donner la place au vélo dans les déplacements du quotidien. La qualité et le cadre de vie viennent s'ajouter en filigrane des objectifs nationaux : **moins de voiture, plus de modes alternatifs et in fine une meilleure protection des espaces préservés.**

Il s'agira pour la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier de proposer, par l'innovation, des

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le vélo est le moyen de déplacement le plus pertinent sur les déplacements internes de l'île de Noirmoutier, territoire fragile à préserver.

modes de déplacements alternatifs à la voiture qui prennent en compte toutes les typologies de besoins en transport. Le vélo est une clé de la stratégie de mobilité durable et solidaire.

Le vélo est donc un bon compromis entre l'amélioration de la santé des habitants, la réduction des émissions des gaz à effet de serre et la promotion d'une mobilité durable.

Le Service Mobilité

Construisons ensemble notre mobilité de demain !

LE VÉLO

UN MODE DE DÉPLACEMENT...



Plus rapide... sur les courtes distances !

Aller chercher sa baguette de pain chez le boulanger, déposer son enfant à l'école, se rendre à la poste pour le courrier, voilà bien des tâches qui animent notre quotidien.



Plus éco-nique !

Le coût total annuel d'une voiture est estimé en moyenne à **6000 € par an** (carburant, assurance, réparation, stationnement



Bon pour soi et l'environnement

Une pratique quotidienne du vélo réduit de 40 à 50 % les risques d'accidents et de

Ces déplacements se font dans la plupart des cas sur **des distances de moins de 5km.** Le vélo est le mode de déplacement le plus pertinent sur de courtes distances.

PAS DE PROBLÈMES DE STATIONNEMENT, ACCESSIBLE PARTOUT. AVEC LE VÉLO, SOYEZ PERSPICACE.

et amortissement de l'achat initial) alors que le **coût moyen annuel d'un vélo est compris entre 50 et 150 €** voire plus si c'est un vélo électrique.

ROULEZ À VÉLO EST DOUBLÉMENT BÉNÉFIQUE : MOINS D'BUDGET DONC PLUS D'ÉCONOMIE, PLUS DE POUVOIR D'ACHATS.

mortalité cardio-vasculaires. Le vélo est une activité physique qui contribue à l'amélioration de votre santé.

DE SURCROIT, LE VÉLO EST SILENCIEUX ET NON POLLUANT, UN VRAI COMBO GAGNANT.

Vous voulez vous mettre au vélo ?

Être cycliste, c'est aussi **partager la route**, la voirie avec les autres usagers notamment les piétons et automobilistes. Il est nécessaire de

respecter la signalétique

mais aussi le partage de l'espace pour une meilleure cohabitation.

Nos conseils pour bien rouler à vélo en toute tranquillité et sécurité.

SAVOIR ROULER C'EST ESSENTIEL !



LE RESPECT

DU CODE DE LA ROUTE
ET DES RÈGLES DE PRIORITÉ

La connaissance du code de la route est indispensable pour les différents types de cyclistes : débutants et cyclistes aguerris.

A vélo aussi, le respect des règles de conduite et de sécurité routière est votre meilleure protection. En ville ou hors agglomération, comme tous les usagers de la route, le cycliste doit respecter le code de la route sous peine d'amende.





CIRCULEZ À VÉLO

LES PRÉREQUIS 1/2



Signalisation d'une **VOIE CYCLABLE OBLIGATOIRE** réservée aux vélos : début et fin.



Les **PISTES CYCLABLES ET BANDES CYCLABLES** (signalées par un marquage au sol sur la chaussée) sont réservées aux cyclistes et trottinettes électriques.



Signalisation d'une **VOIE Verte RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CYCLISTES, AUX CAVALIERS ET VÉHICULES NON MOTORISÉES** : début et fin.



Signalisation d'une **ZONE DE RENCONTRE**, les piétons sont prioritaires. Double sens cyclable valable : début et fin.



CIRCULEZ À VÉLO

LES PRÉREQUIS 2/2



Signalisation d'une **BANDE OU D'UNE PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLISTES** : début et fin.



Signalisation annonçant **UNE POSSIBILITÉ POUR LES CYCLISTES DE PASSER AU FEU ROUGE**, en cédant le passage aux autres usagers.



SENS INTERDIT POUR TOUS LES VÉHICULES MOTORISÉS. DOUBLE-SENS POUR LES CYCLISTES. Parfois il est accompagné dans l'autre sens du panneau double sens cyclable.



SENS INTERDIT pour tout véhicule y compris le vélo.
INTERDIT AUX CYCLISTES.



LA SÉCURITÉ ET LA COURTOISIE EN CIRCULATION

**Autant pour les cyclistes que pour les automobilistes,
la courtoisie est requise pour une bonne cohabitation des usages.**

Roulez en faisant attentions aux autres, ils en feront de même.

BIEN CIRCULER À VÉLO LE BON SENS



UN VÉLO EN BON ÉTAT

Bien entretenir son vélo est primordial pour la sécurité du cycliste.

Faites la *check-list* de votre vélo : freins, lumière et pression des pneus, tout y passe !



UNE BONNE VISIBILITÉ

Utiliser les nombreux dispositifs permettant aujourd'hui d'être vu à vélo : gilet réfléchissant, bandes réfléchissantes sur le vélo ou le cartable, rayons « magiques », brassard, feu rouge sur le casque...



ÊTRE ATTENTIF TOUT LE TEMPS

La vigilance est de mise quand on est sur la route. Ne vous laissez pas distraire en roulant ! Arrêtez-vous pour discuter.

Pour plus de vigilance, évitez les écouteurs.



SE METTRE EN SÉCURITÉ

Empruntez les aménagements cyclables dès qu'ils existent :
ils ont été faits pour votre sécurité. N'oubliez pas votre casque, quel que soit l'âge, on n'est jamais trop prudent.



RESPECTER LES AUTRES USAGERS

Il est strictement interdit de rouler sur les trottoirs quand on a plus de 8 ans. En aire piétonne, le code de la route impose l'allure du pas.



- TENDRE LE BRAS POUR INDICER VOTRE DIRECTION



- EVITER LES ANGLES MORTS CAR TROP DANGEREUX



- EN GROUPE, CIRCULER EN FILE INDIENNE

CYCLISTE À TOUT TEMPS

Qu'importe votre pratique :

- Equipez votre vélo de **gardes boues**. Ceux-ci permettent d'éviter les projections de boues.
- Investissez dans un bon **sur-pantalon**, il existe aussi en version **sur-jupe**.
- Equipez-vous de **sacs et sacoches imperméables**.

IL N'Y A PAS
DE MAUVAIS TEMPS,
IL N'Y A QUE
DES MAUVAIS
ÉQUIPEMENTS !

LE VÉLO DE 3 À 77 ANS SUIVEZ CES CONSEILS

À 3 ANS

Faites-lur faire de la draisienne, l'ancêtre de la bicyclette. L'enfant intégrera une nouvelle façon d'avancer et apprendra l'équilibre sur un vélo.

Préférez circuler derrière votre enfant car c'est souvent de là que vient le danger.

DE 7 À 77 ANS

C'est l'âge idéal pour faire du vélo !

Le vélo est un vrai combo gagnant : pédalez pour garder la forme et vous déplacez de façon plus pratique.

À 7 ANS

Choisissez des itinéraires pratiques et sécurisés sans voitures. Sur un aménagement cyclable, le mieux et de suivre l'enfant pour mieux le guider et anticiper ses difficultés.

Sinon se placer toujours entre la voiture et l'enfant sur des voies partagées.

77 ANS ET +

Le vélo est une pratique conseillée pour garder une activité physique.

Les vélos électriques permettent un effort moindre, n'hésitez pas à utiliser des tricycles si vous avez des problèmes d'équilibre.

La panoplie DU CYCLISTE

ÉQUIPEMENTS

Recommandés
Obligatoires



VOITURES, SCOOTERS, BUS, CAMIONS

PARTAGEONS LA ROUTE AVEC COURTOISIE
ET PRUDENCE AVEC LES CYCLISTES



STATIONNER

Ouvrez votre portière avec la main droite, cela permet de jeter un coup d'œil à l'arrière. Rappelez-vous que s'arrêter sur une piste cyclable ou une bande cyclable est interdit et met les cyclistes en danger.

DOUBLER

Il est interdit de doubler par la droite sans voie cyclable. A vélo, vous pouvez remonter une file de véhicules par la droite uniquement en présence d'une voie cyclable.

RUE À SENS UNIQUE

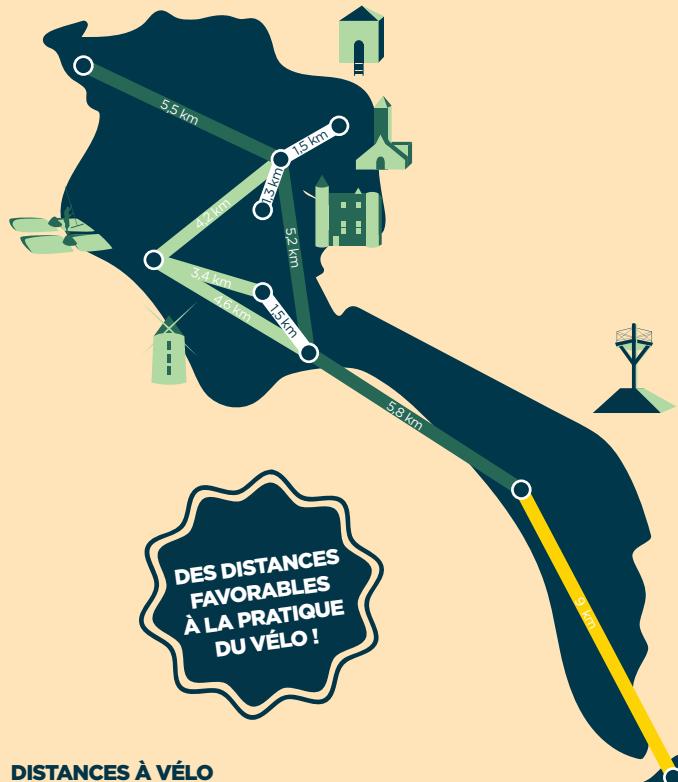
Pour couper une rue à sens unique, regardez bien des deux côtés avant de vous engager : c'est peut-être un double-sens cyclable.

AU ROND-POINT

Le cycliste étant un usager exposé et plus fragile, laissez-lui la priorité quand il est déjà engagé. Ralentissez pour ne pas vous faire surprendre. Sur un giratoire à une seule voie, restez derrière le cycliste, vous aurez plus de visibilité.

L'ÎLE DE NOIRMOUTIER

À VÉLO



DISTANCES À VÉLO

0-2 KM	Light Blue
2-5 KM	Medium Blue
5-8 KM	Dark Blue
8-12 KM	Yellow

Vous êtes une entreprise sur l'île ?

LE VÉLO EST VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE !

Les enjeux des déplacements professionnels sont à la fois économiques, énergétiques et environnementaux, sans oublier les impacts sur la qualité de l'air.

La transition énergétique des entreprises, des commerces et de l'artisanat est une problématique à laquelle tout le monde doit pouvoir apporter une réponse. Le transport participe fortement à l'augmentation des gaz à effet de serre.

Osez franchir le pas, le vélo est un bon partenaire pour faciliter les déplacements de courtes distances, plus de problèmes de stationnement et un impact environnemental moindre lié aux déplacements internes de l'entreprise.

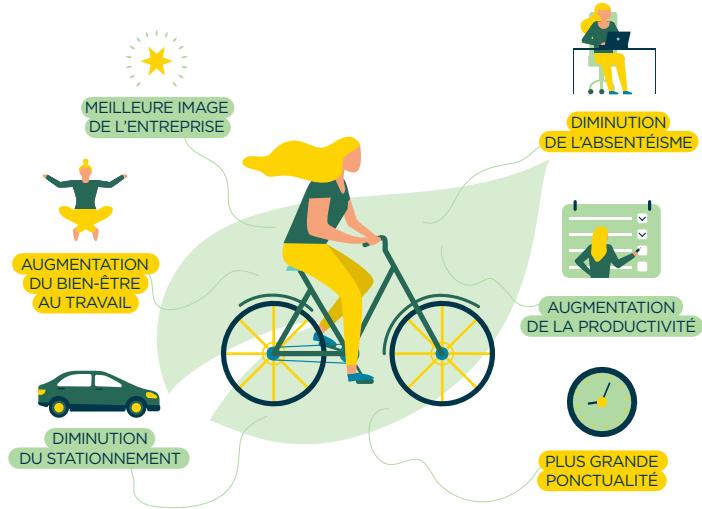
AVEC UN VÉLO CARGO, JE RÉDUIS MON EMPRUNTE CARBONE !

Les nouveaux modèles de vélo peuvent se substituer à la voiture. Vous êtes plombier, artisan, commerçant, médecin, pour vos déplacements utilitaires utilisez un vélo cargo. **Celui-ci est un vélo porteur et pourra transporter une quantité importante de marchandises allant jusqu'à plus de 100kg.**

EMPLOYEURS ET EMPLOYÉS, LE VÉLO EST PLUS AVANTAGEUX

Se rendre au travail à vélo représente des avantages pour les employés et les employeurs. De plus, vous contribuerez à la santé de votre entreprise car plusieurs études confirment qu'un individu qui prend l'air quotidiennement sur le chemin du travail à un taux moindre d'absentéisme. **Des études montrent que les salariés cyclistes sont plus productifs, épanouis, et ils ont 15 % d'arrêts maladie en moins.**

2culture-velo-https://green-on-fr/velo-en-entreprise/



DES AVANTAGES FISCAUX POUR L'ACQUISITION DE VÉLO

La réduction d'impôt³ porte sur la mise à disposition gratuite par l'entreprise d'une flotte de vélos pour les déplacements de ses salariés entre leur domicile et le lieu de travail.

« Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt égale aux frais générés jusqu'au 31 décembre (actualisée chaque année, conformément à la loi en vigueur), par la mise à la disposition gratuite de leurs salariés, pour leurs déplacements entre leur domicile et le lieu de travail, d'une flotte de vélos, dans la limite de 25 %

du prix d'achat ou de location de ladite flotte de vélos ».



AU-DELÀ DES AVANTAGES FISCAUX, LA MISE À DISPOSITION D'UNE FLOTTE VÉLO FAVORISE UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE L'ENTREPRISE, UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCÈS ET DE VIE DES SALARIÉS.

LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE LA NOUVELLE AIDE À LA MOBILITÉ

Créé par la loi Orientation des Mobilités et entré en vigueur pour le secteur privé le 10 mai 2020, et le 1^{er} décembre 2020 (sous réserve de la loi en vigueur) pour la fonction publique, **le forfait mobilité durable est une contribution de l'employeur aux frais de transports essentiellement tournée vers les mobilités durables** notamment le vélo, le covoiturage, le transport en commun etc... L'employeur peut contribuer aux frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail, une prise en charge exonérée de cotisation sociale et d'impôts sur le revenu jusqu'à 400€/an⁴.

⁴<https://librairie.ademe.fr/cadic/6350/cahier-services-velos-proposes-par-les-employeurs.pdf>

LES AIDES POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Economies d'essence, pratique d'une activité sportive, environnement : autant de raisons de se passer, si vous le pouvez, de la voiture.

La Région pays de la Loire propose des aides à l'achat de vélo pliant ou vélo à assistance électriques.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la Région : www.paysdelaloire.fr.

SACHEZ
QUE DES
AIDES VOUS
SONT
PROPOSÉES !



OBTENEZ LE LABEL « EMPLOYEURS PRO VÉLO »

C'est une approche, valorisant les employeurs qui promeuvent dans leur communication interne et dans leurs actions le vélo comme mode de transport, auprès de leurs collaborateurs, leurs clients, leurs publics et leurs fournisseurs.

Une politique cyclable est un élément essentiel de votre marque employeur⁵ !

Consultez le guide ADEME-Réseau Action Climat-France « Un plan de mobilité dans mon entreprise ».

⁵https://fubkrom.fr/wp-content/uploads/2021/06/Plaquette_HD.pdf

